

Accord européen CE/Slovaquie: protocole additionnel

1994/0298(AVC) - 11/03/1996

Le commissaire Van den Broek s'est félicité de la signature du protocole qui permet la participation de la Slovaquie à de nombreux programmes communautaires. Soulignant que le retard subi n'est pas motivé par des raisons politiques, il insiste pour que la Slovaquie, si elle veut rester dans le peloton de tête des candidats à l'adhésion, s'engage à améliorer la stabilité de ses institutions et le respect des droits de l'homme. Le commissaire a aussi déclaré avoir demandé des assurances en matière de sécurité nucléaire.